

LETTRE D'INFORMATION

Tarifs des Services du Centre Communal d'Action Sociale
Vie Sociale et Autonomie

2020



**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

Madame, Monsieur,

L'évolution des indicateurs économiques sur les douze derniers mois conduit le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Périgueux à vous informer de la révision annuelle de ses tarifs.

En ce sens, voici les nouveaux tarifs applicables à compter du 1er janvier 2020.

Service des repas

	Tarifs 2020
Repas servis dans les restaurants clubs	7.55€
Repas servis à domicile	9.62€

Le C.C.A.S. peut prendre en charge une partie du coût de ces repas.

Cette aide est calculée en fonction du reste à vivre :

<u>Repas servis dans les restaurants clubs</u> <u>Plein tarif 2020 : 7.55€</u>	Taux de prise en charge	Montant de l'aide 2020	Participation du bénéficiaire 2020
Reste à vivre inférieur à 250€	50 %	3.78€	3.77€
Reste à vivre compris entre 251 et 300€	30 %	2.27€	5.28€
Reste à vivre compris entre 301 et 400€	20 %	1.51€	6.04€
Revenus inférieurs à 1226€	10 %	0.76€	6.79€

<u>Repas servis à domicile</u> <u>Plein tarif 2020 : 9.62€</u>	Taux de prise en charge	Montant de l'aide 2020	Participation du bénéficiaire 2020
Reste à vivre inférieur à 250€	50 %	4.81€	4.81€
Reste à vivre compris entre 251 et 300€	30 %	2.89€	6.73€
Reste à vivre compris entre 301 et 400€	20 %	1.93€	7.69€
Revenus inférieurs à 1226€	10 %	0.97€	8.65€

Résidence Autonomie Wilson

Au 1er janvier 2020

	Loyer	Charges	Loyer + Charges
T1 bis	434.82€	49.58€	484.40€
T2	451.54€	50.02€	501.56€

Tarif mensuel de location des garages de la Résidence Wilson : 47.13€

Renseignements complémentaires et précisions au 05 53 53 11 54